

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Les CDEC et CLD de Montréal : des retombées de plus de 50 millions de dollars dans le développement économique de Montréal

Montréal, le 10 novembre 2014 – Face à la menace d’abolition du mandat de CLD des CDEC par le gouvernement libéral, les CDEC de Montréal rappellent qu’au cours de la dernière année, les quelque 12 millions de dollars investis par ces organismes ont généré des retombées de plus de 50 millions dans le développement économique de Montréal. Les CDEC et les CLD ont offert leur soutien technique à plus de 5 659 entreprises en démarrage ou déjà en activité, ce qui a permis la création et le maintien d’environ 15 913 emplois. « Je ne peux m’imaginer que la Ville de Montréal puisse se priver de toute cette expertise qui permet la création et le maintien de plus de 15 000 emplois par année. Ce serait une véritable aberration, un non-sens », explique Pierre Morrissette, directeur général du Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO).

M. Morrissette rappelle que les CDEC sont des organisations performantes, avec des équipes de professionnels aguerris qui misent sur la souplesse, la capacité d’adaptation, l’innovation et l’efficacité pour répondre aux besoins des entrepreneurs de demain et des entreprises existantes au sein de leur communauté. Leur impact sur l’entrepreneuriat est important: les entreprises financées et accompagnées par une CDEC ou un CLD ont un taux de survie après cinq ans de 85 % comparativement à 35 % pour celles de l’ensemble du Québec, cette dernière donnée provenant du ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Exportation (MEIE). « Tout comme le maire de Montréal, les CDEC et les CLD ont à cœur le développement économique et social de Montréal et de ses quartiers et souhaitent faire partie de la solution pour une ville de Montréal prospère et solidaire », poursuit Pierre Gauthier, président du RESO.

Offrant des services de proximité accessibles à tous les entrepreneurs, peu importe leur origine, leur âge, leur sexe ou leur secteur d’activité, les CDEC donnent la chance à tous les Montréalais de réussir en affaires. Les CDEC ne sont pas issues d’un programme gouvernemental. Elles sont nées, il y a 30 ans, de la volonté des acteurs économiques et sociaux de leur communauté respective – milieux d’affaires, syndicaux, communautaires, citoyens, institutionnels et culturels.

Le RESO invite les entrepreneurs et la population du Sud-Ouest à signer une pétition pour le maintien du mandat CLD des CDEC. Pour accéder à la pétition: <http://ow.ly/DWhK3>

Renseignements : www.resomtl.com

-30-

Renseignements :

Lucie Dufour au 514 931-5737, poste 224

Sophie Legault au 514 931-5737, poste 256